

Décision

Générale

colonial

Décision n° 433 décision n° 433 du 2 mai 1949

n° 433

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir à Cudas (Gironde) est accordé M. Duranrd (Pierre), inspecteur de police de 1re classe du cadre local de la Côte française des Somalis. M. Durand, accompagné de son épouse, rejoindra soii lieu de congé par première occasion maritime pour compter du 18 mai 1949 du et voyagera en 2e classe aux frais du budget local (.assimilation :3e catégorie)